

Arrêté N° 2024-411

La Présidente de l'Université Lyon 2,

Vu le Code de l'éducation et notamment les articles L712-2 et R335-5,
Vu le Code du travail, et notamment les articles L6411-1, L6412-3, R6412-1 à -6,
D6412-6 et suivant.

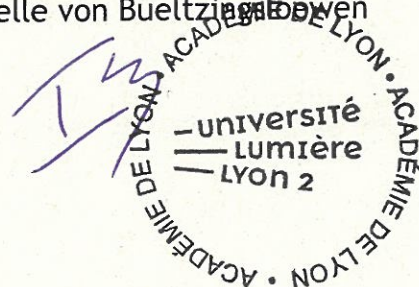
Arrête :

Article 1 : Le jury de validation des acquis de l'expérience relatif au MASTER INFORMATIQUE / INGENIERIE DU JEU VIDEO (GAMAGORA) est constitué conformément au tableau joint au présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté prend effet à sa date de signature.

Fait à Lyon, le 25/09/2024

La Présidente,
Isabelle von Bueltzingslowen



COMPOSITION DU JURY DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

ANNEE 2024 - 2025

Intitulé exact du diplôme :

MASTER INFORMATIQUE / INGENIERIE DU JEU VIDEO (GAMAGORA)

	Nom, prénom	Qualité :
Président du jury	KERAUTRET Bertrand	Professeur d'Université
Enseignant-chercheur	CRISPIM JUNIOR Carlos Fernando	MCF
Professionnel	BRETON Cassandra	Professionnelle du jeu vidéo, membre du CA de "Lyon Game Dev"